

## L'émission AR et ses imitations (circa 321-322)

GEORGES DEPEYROT

Lors d'une étude des découvertes monétaires dans la région de Montpellier nous avons été amené à réexaminer un certain nombre de monnaies, et, parmi elles, les trouvailles des tombes du Chemin des Romains de Frontignan,<sup>1</sup> grâce à l'amabilité de M. Lucien Albagnac. La petite pièce du début du IV<sup>e</sup> siècle contenait une monnaie portant le différent \*AR\* au nom de Crispus,<sup>2</sup> d'excellent style, mais avec une légende de revers fautive, CAESARUM NOSTRORV. Il fallait rapprocher cette monnaie de la série au différent AR, et plus particulièrement de la monnaie également de Crispus signalée par Voetter et Bruun qui présentait la même faute de revers.

La relation avec cette monnaie, la présence renouvelée de cette faute nous a amené à reconsidérer l'ensemble de cette émission. Notons que nous n'envisagerons ici que les émissions AR et \*AR\* au type des *vota* en couronne, laissant de côté les pièces du différent, pourtant semblable, A R, du type *Virtus*, porte de camp, signalées par J. Maurice, mais dont l'attribution à des faussaires ne fait aucun doute. Nous remercions les bibliothèques et musées de Cambridge (Fitzwilliam Museum), Oxford (Heberden Coin Room, Ashmolean Museum), Luxembourg (Musée d'Etat), Paris (Cabinet des Médailles) ainsi que MM. le Baron Chaurand, Michel Dhénin et Raymond Weiller pour les documents qu'ils ont bien voulu nous transmettre.

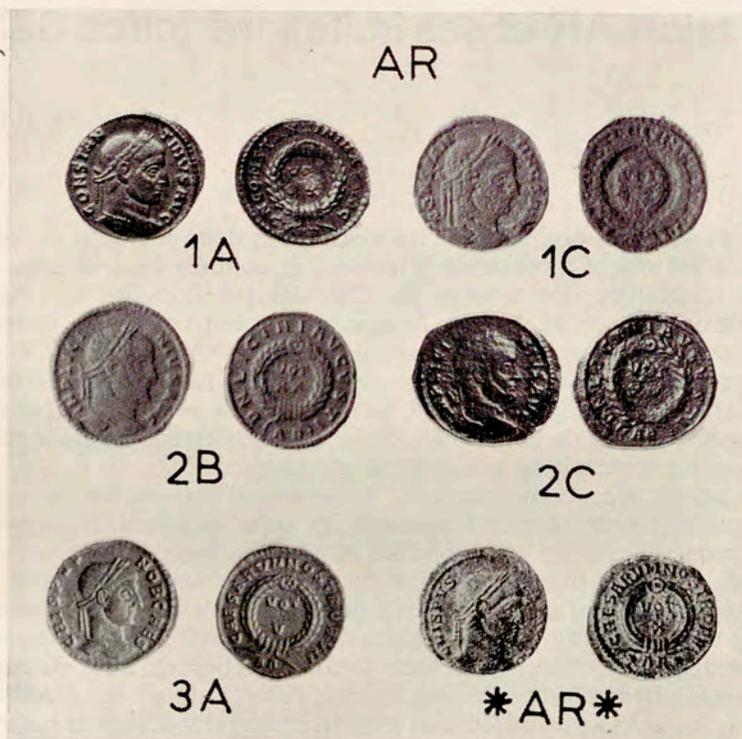
L'étude de la titulature de revers permet de cerner la période de frappe de ces monnaies. En effet, les émissions de monnaies aux *vota* en couronne des autres séries datent de 321 et 322 environ.<sup>3</sup> C'est donc vers cette époque qu'il convient de placer les monnaies AR et \*AR\*.

1. L. ALBAGNAC, FR. et M.-C. VALAISON, Les tombes du Chemin des Romains à Frontignan (Hérault), *RAN*, 1969, 2, pp. 133-163. G. DEPEYROT, J.-C. RICHARD et L. ALBAGNAC, Etude des découvertes et de la circulation monétaire dans la région de Montpellier (Hérault, France) (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - Ve s. ap. J.-C.), *III Congreso nacional de numismática*, Barcelone, 1978, *Numisma* 1978, p. 241-306.

2. Monnaie num. 34 de l'inventaire L. Albagnac, 64 du nôtre.

3. Constantin, VOT XX, 321, RIC 228, 233, 239, 246, 252; Crispus, D/ CRISPVS NOB CAES, VOT V, 321, RIC 230, 235, 244; VOT X, 322, RIC 247, 254; D/ FL IVL CRISPVS NOB CAES, VOT X, 322, RIC 259-260; Constantin II, VOT V, 321, RIC 232, 237, 243-245; VOT X, 322, RIC 249-251, 255-256, 261-263; Licinius I, VOT XX, 321, RIC 229, 234, 240; Licinius II, VOT V, 321, RIC 236, 242; VOT X, courant 321, RIC 238.

Ces monnaies dont nous tentons de dresser le catalogue et l'inventaire sont, il faut bien le remarquer, particulièrement rares. En effet, alors que les fouilles et trésors publiés que nous avons utilisés pour un travail antérieurs<sup>4</sup> nous avaient livré une trentaine de monnaies au différent PA, nous n'en avons recensé que deux à la marque AR. Bruun justifie leur authenticité<sup>5</sup> en se basant sur la présence en exergue de certaines émissions de l'atelier de Siscia de la seule marque SIS.<sup>6</sup> Ces monnaies sont au nombre de trois types et Bruun lui-même émet des réserves pour l'une d'entre-elles.<sup>7</sup> Il n'en demeure pas moins que, comme pour Arles, la marque d'officine ne figure pas sur ces



AR

1A (Collection et cliché Cabinet des Médailles, Paris). 1C Monnaie du trésor d'Ermsdorff (Collection et moulage Ashmolean Museum, Oxford). 2C (Collection et cliché Fitzwilliam Museum, Cambridge).

\*AR\* (Collection Musée municipal Frontignan (Hérault), cliché J.-C. Richard.)

*nummi*. En Arles, il s'agit de la seule émission de bronze sans marque d'officine. Cependant, on retrouve cette absence avec les monnaies d'argent de l'émission de 336-337 au différent CONST. Toutefois, les monnaies AR et \*AR\* ne sont pas émises avec une proportion d'argent semblant supérieure à la

4. Notre thèse d'histoire actuellement poursuivie en doctorat ès lettres.

5. Arelate, p. 180 et RIC p. 230.

6. RIC p. 442.

7. RIC 146 n.

moyenne et ne peuvent donc se rattacher à une émission d'argent. Les numismates contemporains ont été donc partagés sur l'origine de ces monnaies. Les uns<sup>8</sup> se basant sur la qualité stylistique, leur bon poids, l'éventualité de l'absence de marque d'officine, la découverte de monnaies portant différentes titulatures les ont considérées comme sortant de l'atelier officiel. D'autres<sup>9</sup> ont émis des réserves, relevant l'absence de marque d'officine, les fautes des droits et des revers (cf. AR, 3 bis), leur rareté.

Si l'origine illégale de la monnaie de Frontignan se semble guère faire de doutes, en raison de sa marque \*AR\*, de sa faute du revers, l'aspect particulièrement élaboré de cette pièce peut nous amener à revoir les *nummi* AR. En effet, la même faute se trouvait déjà sur le revers de la monnaie de Voetter (malheureusement nous ne pouvons préjuger de la fin de la titulature de la monnaie de Frontignan) et la finesse de la gravure de notre monnaie nous pousse à nous poser le problème de faussaires particulièrement habiles. La question a été quelque peu renouvelée par la publication du trésor de Bickic-Do. Pour examiner le problème, nous avons à chaque fois relevé le nombre de pièces du même type mais de la marque PA. Bickic-Do comprenait 25 pièces AR et 269 de l'émission qui lui fait suite PA. Déjà Nagytétény avait livré 5 AR et 40 PA. Dès lors la question était de savoir

- si l'émission AR était une émission d'imitations, comme celle \*AR\*,
- si l'abondance de ces monnaies en Europe du centre ne tirait pas son origine de la localisation plus orientale des frappes, comme un atelier itinérant pourrait le faire, ou comme si ces monnaies étaient destinées aux armées en lutte contre les Sarmates (322) voire plus tard contre les Goths (323) ou Licinius (324).

Examinons donc les localisations et le nombre des monnaies AR:<sup>10</sup>

	AR	PA	% AR/PA
Bickic-Do	25	269	9,29
Nagyttény	5	40	12,50
Chavannes	1	7	14,28
Ermsdorff	1	12	8,33
Brigetio	—	1	—
Carnuntum	—	4	—
Castra Solva	—	2	—
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>335</b>	<b>9,55</b>

8. P. BRUUN, *Arelate*, p. 180; RIC p. 220; J. MAURICE, II, p. 166-167.

9. J. P. C. KENT, *NC*, 1957, p. 76, núm. 690.

10. C. BRENOT, *Le trésor de Bickic-Do* (environs de Sid, Voïvodine), dans *Sirmium VIII*, Paris, 1978, pp. 5-98; A. ALFÖLDI, *Il tesoro di Nagytétény*, *RIN*, 1921, pp. 1-78; L. CHAURAND, *Le trésor de Chavannes, Mélanges de travaux offerts à Maître Jean Tricou*, Lyon, pp. 53-101; R. WEILLER, *Monnaies antiques découvertes au Grand-Duché de Luxembourg*, tome 1, Berlin, 1972, pp. 237-294; K. BERO-SEY, *Coins from sites of Brigetio and the question of local currency*, *Régészeti Füzetek ser II num. 18*, Magyar Nemzeti Múzeum, 1977; W. HAHN, *Die fundmünzen der römischen zeit in Österreich*, Abt. III, Niederösterreich, Bd 1, Carnuntum, Wien, 1976; G. DEMSKI, *Ein römischer münzschatzfund aus Flavia Solva*, *NZ*, 1975, 90, pp. 7-43.

Nous pouvons déduire de ce tableau que:

- la proportion AR/PA est quasi-constante (entre 8 et 15 %),
- la distribution de ces monnaies est uniforme, et les zones d'Europe du centre ne présentent pas de sur-représentation.

Donc, nous pouvons penser que l'impression de fréquence des monnaies AR donnée par les trésors orientaux de Bikic-Do et Nagytétény est surtout due à l'abondance des trésors et des monnaies de cette période. De même, il semble peu plausible de voir en l'émission AR une série d'imitations. Cette proportion AR/PA est trop stable.

En conclusion, il faudrait donc considérer l'émission AR comme officielle, mais rarissime. Les imitations de type \*AR\* et autres, s'inscrivent dans le cadre des premières grandes émissions d'imitations, faisant suite à la réforme de 318. Le relèvement du pouvoir libératoire du *nummus* a incité les faussaires à battre monnaie. Rappelons, pour cette période de frappe la promulgation du *C. Th.* IX 21, 2 relative à des *monetarii* compromis dans la fabrication de fausses monnaies. Ce texte daté dans un premier temps du 20 novembre 321<sup>11</sup> est actuellement daté par le *PLRE* de 320,<sup>12</sup> c'est à dire qu'il est contemporain *lato sensu* de l'émission \*AR\*. La bonne qualité technique de ces espèces pourrait alors s'expliquer par la qualification des faussaires. La profonde parenté de la gravure des différentes effigies peut dès lors provenir des habitudes des graveurs, ainsi que le respect des principales caractéristiques techniques telles que le poids et l'orientation des axes. L'absence de marque d'officine est peut-être due à la volonté d'utiliser un différent à deux lettres comme pour les marques PA, P A, P \* A, ou par la volonté de reproduire partiellement une marque officielle telle que ARLP, P\*AR. Les \* de la marque \*AR\* imitent ceux des différents officiels.

11. Mommsen, p. 471.

12. PH. GRIERSON, The roman law of counterfeiting, *Essays in roman coinage presented to H. Mattingly*, Oxford, 1956, p. 258. *PLRE*, *Ianuaris*, p. 453